

MARQUET JEREMIE
 Directeur de l'école Boufflers
 11, rue Saint sauveur
 59000 Lille

à

Tous les membres du conseil d'école :
 Mme l'Inspectrice de la circonscription de Lille1- Centre
 Mme l'Adjointe déléguée aux Politiques Éducatives
 Mme l'Adjointe déléguée aux écoles
 M le Président du conseil de quartier de Lille Centre
 M le conseiller de quartier de Lille Centre
 M le directeur des Actions Éducatives de la ville de Lille
 M le référent de site / M le directeur de la restauration
 Mme la DDEN
 Mmes et Ms les représentants des parents d'élèves
 Mmes et Ms les enseignants de l'école
 M le représentant du RASED

ECOLE BOUFLERS
COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE n°3
MARDI 29 mai 2018
ANNEE 2017/2018 début : 17h30

Personnes présentes:

parents d'élèves présents : Mme Bouzaïb, Mme Lagarde, Mme Philippe, Mme Holliet, Mme Dalesme, Mme Lallemand, M Riquart, Mme Zannier, M Debrauwere

équipe enseignante : M Marquet, Mme Le Coutour, M Boulard, Mme Lurot, Mme Lecauchois, Mme Steunou, Mme Koprowski, M Quilleriet, Mme Creton, Mme Hary, Mme Blayac, M Gressier, M Chalaud, Mme Vanhove, Mme Delreux

service actions éducatives : Sandie Bernard

conseillère de quartier : Caroline Destombes

personnes excusées : Mme Luciani (IEN Lille 1 Centre), Mme Sandt (DDEN), M Hanoh (président conseil de quartier)

ACCUEIL / TOUR DE TABLE / RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

PROJET D'ECOLE ET BILAN DES ACTIONS MENEES

BILAN DES ACTIONS INSCRITES AU PROJET D'ECOLE

Suite à la présentation du projet d'école lors du premier conseil de l'année, M Marquet dresse le bilan des actions menées cette année.

Alimenter le site internet de l'école : outil de valorisation des travaux des élèves et de l'équipe pédagogique mais aussi un très bon support de communication (classes de découverte, appels aux dons ...). Nous sommes fiers de ce site internet.

Entretien le partenariat avec les structures autour de l'école (CMP, DRE, école de Musique) :
 Le partenariat avec le Centre Social « La Busette » a bien évolué cette année (organisation de cafés de parents, participation à des réunions, accompagnement éducatif ...). Il faut continuer en ce sens afin d'offrir une offre éducative cohérente et un suivi des familles efficaces sur le quartier.
 Nous sommes très satisfaits de la mise en place cette année d'un club Coup de Pouce Clé grâce au soutien des équipes municipales mais regrettons toujours d'être sortis du dispositif DRE. Le dispositif permettait un suivi efficace des familles. Nous souhaiterions donc pouvoir réintégrer le dispositif afin de suivre nos élèves les plus fragiles.

Liaison GS/CP (outils, temps de partage) : les enseignants de CP exposent les actions menées (échange, intégration des élèves de GS sur une journée, travaux collaboratifs, défis mathématiques ...). M Marquet souligne aussi l'importance des transitions maternelle-élémentaire opérées lors des temps périscolaires et le travail des équipes municipales tous les soirs du mois de juin et ce chaque année.

Liaison école/collège : Les enseignants de CM2 évoquent les temps d'échanges dans le cadre du conseil école-collège, les groupes de travail mis en place, notre souci de continuité pédagogique et le partenariat entre élèves de CM2 et de 6ème lors du rallye [Calcul@tice](#).

De gros progrès sont à faire pour atténuer cette rupture dans le parcours scolaire de nos élèves.
 Les parents souhaitent aussi s'investir dans cette liaison et se proposent d'accompagner les équipes pédagogiques en ce sens.

Intégrer au mieux les enfants à profil grâce à la présence d'une ULIS et d'une UPE2A.

Le taux d'inclusion est en constante hausse depuis quelques années. Tous les élèves de l'ULIS sont inclus en milieu ordinaire. C'est une vraie réussite qui est saluée par le conseil d'école.

Les représentants de parents d'élèves soulignent le fait que tous les enfants d'ULIS inclus en CP sont partis en classe de découverte. Ils insistent sur le cas d'un enfant en particulier. Sa venue a été longuement préparée en collaboration avec les services municipaux. Ils ont permis l'emploi d'une animatrice supplémentaire qui a pu servir d'interface pendant le séjour de l'enfant. C'est une belle réussite qui pourra servir d'exemple pour d'autres enfants, d'autres écoles.

Lors des échanges, nous constatons que les enfants accueillis en ULIS ont des handicaps de plus en plus importants ce qui incite fortement la communauté scolaire à trouver des adaptations pour chaque élève à besoins éducatifs particuliers.

Assurer la mise en place des conseils de délégués :

Les élèves prennent à cœur de défendre leurs positions et propositions. Le lien avec le Conseil Municipal d'Enfants de la Ville est réel et efficace. Certains délégués font des recherches et préparent des « dossiers » avant de venir en conseil. Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet de l'école.

Cette année les délégués se seront réunis 6 fois. Nous avons trouvé un rythme permettant aux élèves de s'investir pleinement dans leur rôle.

De plus, la présidence de ce conseil ne relève plus exclusivement de la responsabilité de M Marquet. Les enseignants de l'école sont tour à tour président de séance.

Participer activement aux différents plans de la ville de Lille :

Cette année, nous avons décidé de ne participer à aucun plan.

Pour l'année 2018/2019, plusieurs projets (musique, patrimoine, lecture ...) ont été rédigés et soumis à la Ville. Nous attendons les retours des commissions.

L'équipe enseignante espère que le problème (soulevé au troisième conseil d'école de l'année 2016/2017) de « compatibilité » entre les projets de classe issus du projet d'école et les projets portés par les Plans ne se pose pas à nouveau.

Classes de découverte des CP : Depuis trois ans, nous souhaitons que chaque élève de CP bénéficie d'une classe de découverte. L'équipe enseignante a décidé de formuler une demande chaque année pour tous les élèves de CP.

Nous rappelons à nouveau l'effort consenti par les services municipaux lors de l'embauche d'une animatrice supplémentaire pour accompagner pendant le séjour de façon plus spécifique un élève d'ULIS.

Les parents d'élèves remercient les enseignants qui donnent très régulièrement des nouvelles via le site internet de l'école (environ 3 fois par jour).

Classes civiques pour les CM2 : Depuis deux ans, les élèves de CM2 participent aux classes civiques. Comme pour les élèves de CP, il serait intéressant que chaque élève de CM2 puisse bénéficier de cette semaine riche en apprentissages et découvertes.

Enseigner différentes disciplines en anglais :

Cette année, nous n'avons pas obtenu l'aide d'une assistante langues pour nous accompagner dans notre projet. Il a donc été plus difficile de le mettre en œuvre.

De même, nous n'aurons pas d'assistant(e) l'année prochaine (demande non faite / hors délai).

Rappel des dispositifs envisagés :

CE1 : arts plastiques, CE2 : théâtre et littérature, CM1 : EPS, CM2 : mathématiques /sciences)

Travailler la civilisation anglo-saxonne (échanges avec une classe anglaise / faire des exposés)

Monter une chorale en anglais

Découvrir une autre culture (petits déjeuners / civilisation / exposés / Fêtes Nationales)

Correspondre avec une école anglo-saxonne à l'écrit

Fabrication de films d'animation en anglais (lors des APC)

Voyage de fin d'année en Angleterre pour les CM2 (cofinancement OCCE /DDEN / subventions mairie / subventions parlementaires / actions des parents). Les 3 voyages ont totalement été financés ; ils étaient entièrement gratuits pour les familles.

Formation aux premiers secours pour les CM2 : depuis trois ans, les élèves de CM2 passent un diplôme « Premiers Secours » avec le concours de l'UNASS. Le coût est de 5 euros par élève, totalement pris en charge par la coopérative scolaire.

Accueillir les familles / cafés de parents / moments conviviaux / fête de la soupe : ce sont des moments forts qui sont à poursuivre et à rendre plus réguliers. Un travail sur la parentalité semble nécessaire car de nombreuses familles s'éloignent de l'école. Le partenariat avec le centre social la Busette est à nouveau souligné. Les enseignants aimeraient participer aux cafés de parents.

PREVISIONS DES EFFECTIFS année 2018/2019

Voici les chiffres prévus (actualisation au 29 mai 2018) pour la rentrée 2018 :

CP : 51 + 1
CE1 : 48 + 3
CE2 : 61 + 3
CM1 : 52 + 1
CM2 : 44 + 3
dispositif ULIS : 1 place à pourvoir

Les instances académiques prévoient une fermeture de classe et des effectifs de 247 élèves pour la rentrée 2018. Au niveau de l'école, les prévisions sont différentes : soit un total de 268 élèves. Avec la fermeture, il y aura une moyenne de 26,8 élèves par classe répartis sur 10 classes (contre 11 actuellement). Sans fermeture, il y aurait 24,2 élèves par classe en moyenne.

Dans ces effectifs, il est à noter que 16 élèves auront un PPS et que 14 élèves bénéficient ou ont bénéficié du dispositif UPE2A. Nous avons donc 11,3 % d'enfants dits « à besoins éducatifs particuliers » sans compter les enfants bénéficiant d'un accompagnement spécifique par le RASED et/ou d'un PPRE.

Le temps passé à l'accompagnement pédagogique des élèves, à la tenue de réunions pluridisciplinaires, à la régulation de leur inclusion/intégration dans le milieu ordinaire, au soutien aux familles ... est conséquent. Dans de telles conditions, une moyenne inférieure à 25 élèves par classe reste nécessaire et indispensable afin d'atteindre les objectifs d'une scolarisation efficiente et satisfaisante pour tous.

Les parents d'élèves admettent qu' « il est difficile de déplacer des montagnes avec des petites cuillères. » Ils posent la question de la sectorisation et de la carte scolaire. M Marquet explique que des bassins de vie ont été définis. En fonction du lieu d'habitation, les familles sont dirigées dans telle ou telle école.

Si l'école proposée ne convient pas aux familles, elles ont la possibilité de faire une demande de dérogation qui sera étudiée en commission.

M Marquet explique que les nouvelles demandes d'inscriptions dans quartier devaient être dirigées vers l'école Lalo (en février, il y avait un différentiel d'une trentaine d'élèves entre les deux écoles à moyens comparables).

Une commission chargée d'étudier les demandes de dérogation a affecté 4 nouveaux élèves sur Boufflers.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent connaître les chiffres actualisés pour toutes les écoles du quartier.

Ils craignent que l'école Boufflers soit plus « chargée » que d'autres écoles du secteur.

Ils souhaitent à nouveau alerter les services académiques et municipaux car ils n'ont pas reçu de réponse au courrier envoyé en mars 2018.

Le conseil d'école demande l'annulation du projet de fermeture de classe à la rentrée 2018. Cette dernière ne lui paraît pas justifiée au regard du contexte, des projets immobiliers prévus dans le quartier, du nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers accueillis et des effectifs prévus.

BILAN DES ACTIONS MENEES PAR LES PARENTS (année 2017/2018)

Notre projet d'école est ambitieux et nécessite des financements. Les parents d'élèves ont mené différentes actions afin de nous aider à récolter les fonds nécessaires. Nous les en remercions.

Voici les principales actions :

Actions parents : Fête de rentrée : 451 euros
Vente de Jacinthes : 549 euros
fête de la soupe : 139 euros
marché de Noël classe de CE2 : 473 euros
vente de plantes aromatiques : 87 euros
PIC : 762 euros
Total : 2461 euros

Le conseil d'école félicite les élèves et parents qui se sont investis tout au long de l'année dans la confection et la vente de gâteaux pour financer le voyage en Angleterre.

De même, nous remercions l'association des DDEN pour leur aide de 380 euros et la mairie de quartier centre pour la subvention de 600 euros pour ce même voyage

Les parents et les enseignants soulèvent la question de la gratuité du voyage en Angleterre au regard du manque d'intérêt ou d'investissement de certains. Des élèves ont annulé leur participation au dernier moment alors que leur place était réservée depuis plusieurs mois. Le manque à gagner est considérable (près de 80 euros par enfant). Si ce qui est gratuit a moins de valeur, le conseil d'école propose de faire participer financièrement les familles afin de fixer leur engagement.

Les représentants de parents d'élèves expriment leur volonté d'intervenir lors des réunions de rentrée. Les dates sont déjà posées en concertation avec les enseignants. Ce sera le 10 septembre et le 13 septembre.

PORTES OUVERTES

L'école Boufflers organisera ses portes ouvertes vendredi 22 juin.

Les enseignants organisent les Portes Ouvertes avec les élèves (expositions, mise en place de musées, de salles de cinéma, mise en valeur du travail des élèves, ...).

Les dictionnaires offerts par la mairie de Lille aux élèves de CM2 seront remis lors de ces Portes Ouvertes.

Il y a toujours une vraie nécessité d'assurer la sécurité aux entrées et sorties et donc d'avoir suffisamment de parents pour se charger de cette tâche.

M Marquet se réserve le droit d'annuler les Portes Ouvertes pour toute raison qui lui semblerait justifiée.

L'année dernière, le repas était organisé sur le modèle « auberge espagnole ». La gratuité est à nouveau soulevée car certaines familles étaient venues les mains vides et reparties avec de la nourriture pour leur domicile.

Il paraît donc essentiel de demander une participation financière pour le repas et de placer des personnes de confiance sur les postes importants (caisse, écocup, service, cuisine ...). Il faudra aussi en limiter le nombre.

Le conseil s'oriente donc vers une prévente de tickets repas « tout compris ».

Les parents d'élèves et enseignants se partagent les enseignes à contacter pour des devis de type « buffet traiteur ». La marge du professionnel doit rester raisonnable afin de permettre à chaque famille de participer à ce moment convivial.

L'accueil des élèves de CP (le jour de la rentrée):

L'accueil individualisé réservé aux élèves des CP et d'ULIS nouvellement scolarisés dans notre école est appréciable et apprécié. Tous les enseignants sont disponibles pour les orienter dans leur nouvel environnement.

Les autres élèves sont accueillis 30 minutes plus tard.

Nous décidons d'opérer de la même manière pour la rentrée 2018.

Les élèves de CP seront donc accueillis par l'ensemble de l'équipe enseignante à partir de 8h20. Ils pourront monter en classe et prendre possession de leur nouvel environnement avec leurs parents.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 seront accueillis à partir de 9h00 dans la cour de récréation (entrée par l'avenue Kennedy).

Nous demandons aux services municipaux, comme les deux années précédentes, de mettre à disposition des animateurs du périscolaire. Ces derniers seraient d'une aide précieuse dans l'accompagnement des élèves en prenant en charge les plus grands non accompagnés d'un parent qui arriveraient à 8h30.

FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes de fournitures scolaires pour la rentrée 2017 ont été détaillées et validées par le troisième conseil d'école de l'année 2016/2017. Aucun changement n'est prévu pour la rentrée 2018.

Elles sont en libre accès sur le site internet de l'école onglet « rentrée 2018 ».

Sans relecture, le conseil d'école valide à nouveau ces listes de fourniture pour l'année 2018/2019.

NOUVELLE ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Question des représentants de parents : Les résultats des différentes enquêtes à propos des rythmes scolaires sont-ils parus ? Comment y avoir accès ?

Réponse de Mme Bernard : Les résultats de la consultation municipale auprès des parents est disponible (groupe scolaire par groupe scolaire) sur le site de la mairie de Lille. En ce qui concerne l'évaluation « Éducation Nationale », les résultats ne sont pas revenus du ministère.

Question des représentants de parents : Quels sont les horaires d'école pour la rentrée 2018 ?

Réponse de Mme Bernard : La municipalité a proposé 8h30-12h / 14h-16h30 pour les écoles élémentaires et 8h35-11h50 / 13h50-16h35 pour les écoles maternelles.

M Marquet précise qu'il n'a pas eu d'information de la part de la DSDEN concernant ces nouveaux horaires.

RETOUR SUR LES REUNIONS D'INFORMATION « travaux du restaurant scolaire »

Question des représentants de parents : La Ville de Lille pourrait-elle faire un communiqué à destination des parents du groupe scolaire Delory à propos des travaux du restaurant scolaire (diffusion via le compte famille ou par les parents élus par exemple).

Ne serait-il pas possible d'alimenter le hall en électricité/prise informatique et d'installer un écran blanc déroulant ?

Réponse de Mme Bernard : La municipalité peut se charger via le compte famille de faire une information. De plus, les services municipaux peuvent prendre en charge la fabrication de documents de type « flyers » afin de communiquer sur les travaux.

La demande de tableau déroulant blanc sera relayée aux services municipaux.

Les représentants de parents d'élèves souhaitent que les flyers reprennent : le calendrier des travaux, les modalités de transport des enfants et les dispositions prises en terme de sécurité.

La communication pourra se faire via le cahier de liaison ou le site internet de l'école.

QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Question des représentants de parents : Les parents de l'école Boufflers remercient vivement la Mairie de Lille pour les créneaux supplémentaires permettant cette année aux élèves de CP de pratiquer la natation. Deux classes seulement restent orphelines de natation cette année sur Boufflers ; ces mêmes élèves n'ayant jamais eu d'apprentissages natatoires dans leur parcours scolaire.

Serait-il envisageable de doter ces 2 classes de CE1 de créneaux de natation à la fin de cette année scolaire, en organisant un stage massé (1 leçon chaque jour sur 2 semaines) ? Des créneaux se libèrent parfois à cette période avec des couloirs inoccupés par des établissements du secondaire en examen par exemple.

Quelles classes vont bénéficier de l'accès à la pratique de la natation en 2018-2019 ?

Réponse de Mme Bernard : La question a été relayée au service des sports. Madame Bernard n'a pas reçu de réponse.

Question des représentants de parents : Est-il envisageable de déplacer la plaque commémorative située à l'entrée de L'école ?

Réponse de Mme Bernard : C'est une opération qui est compliquée. Madame Bernard se renseigne sur les possibilités ou freins éventuels.

Question des représentants de parents : Qu'en est-il des bancs en mousse pour le coin lecture ?

Réponse de Mme Bernard : Les bancs seront bientôt livrés.

Question des représentants de parents : Comment aménager le jardin de l'école ?

Réponse de M Marquet : Depuis plusieurs années Madame Blayac et Madame Le Coutour ont tenté avec leurs élèves d'aménager ce jardin. Or, durant les temps périscolaires (pause méridienne, alsh du mercredi ou de vacances) et scolaires (récréations), le travail engagé n'était pas toujours respecté ce qui a découragé les enseignantes. La question de protection (ou non) du jardin par une barrière se pose mais est-ce vraiment nécessaire.

Réponse de Mme Bernard : Madame Bernard nous encourage à prendre contact avec Monsieur Renault car des budgets peuvent être alloués pour ce genre de projet qui devra associer les équipes périscolaires, enseignantes et les parents.

Question d'un représentant de parents : Est-il possible, pour les enfants fréquentant la garderie du soir, de regarder les matchs de football de la coupe du monde ?

Réponse de Mme Bernard : Pour cet événement, la ville peut offrir des possibilités de mise en œuvre si cela est fait à la demande des familles. La majorité des représentants de parents d'élèves s'oppose à ce projet.

Question des représentants de parents : Est-il possible, pour des raisons de sécurité, de protéger les piliers situés dans le hall de l'école ?

Réponse de M Marquet : La demande a été faite auprès des services techniques. Nous attendons leur réponse.

Question des représentants de parents : Est-il possible lors des travaux du restaurant scolaire de repeindre le hall, de remplacer les plinthes, de repositionner les dalles au plafond et de réparer la porte donnant sur l'espace éducatif.

Réponse de M Marquet : Cette demande a déjà été faite auprès des services techniques. Les peintures et la réfection du hall sont prévues pour les vacances d'automne 2018.

Question des représentants de parents : Les parents d'élèves constatent que l'école est de moins en moins propre et interpelle la municipalité pour trouver une solution au problème.

Réponse de M Marquet : Depuis le départ à la retraite de Madame Bouvier (vacances de printemps 2018), il y a un turnover important des agents pour la remplacer. Ces agents ne connaissent ni l'école ni son fonctionnement. Ils ne travaillent pas de la même manière que Madame Bouvier et ont du mal à trouver leur rythme.

Pour l'année prochaine, les parents d'élèves souhaitent pouvoir utiliser les locaux scolaires sur des temps en dehors du temps scolaires notamment le samedi.

Monsieur Marquet leur précise que le code de l'éducation leur permet de faire cette demande. Il faut, après avis du conseil d'école, obtenir l'autorisation de la municipalité qui se chargera de rédiger une convention tripartite.

Il faudra juste se renseigner sur le statut de la liste de parents d'élèves « indépendants » non regroupés en association.

Le conseil d'école émet un avis favorable à l'utilisation des locaux scolaires par les représentants de parents d'élèves au titre de l'année 2018/2019.

DEMANDES ET REMERCIEMENTS

Animatrice pour Phalempin : Le conseil d'école remercie les services municipaux pour l'effort consenti lors du recrutement d'une animatrice supplémentaire pour accompagner pendant le séjour de façon plus spécifique un élève d'ULIS. Elle a fait montre de réelles compétences et savoir-faire dans la prise en compte du handicap de l'enfant accompagné.

Paniers de basket : Le conseil d'école remercie les services municipaux d'avoir accédé à la demande des délégués des élèves quant à l'attribution de nouvelles cages de football et de paniers de basket.

Remerciements

Le Conseil d'École remercie la municipalité pour :

- les tickets de métro pour les sorties pédagogiques
- Le bus pour Vimy et Notre Dame de Lorette
- les deux classes de découverte des CP
- les classes civiques pour les CM2
- le bus pour le LAAC de Dunkerque
- les TNI pour les classes de Mme Lurot et Mme Koprowski

Demande spécifique à la mise en place du PPMS :

La dotation en talkie-walkie (environ 25 pour le groupe scolaire) ou en balises de type « SOS ATHENA »

Demandes diverses

La mise en sécurité des portes de cour (condamnation des serrureries extérieures)

Un nouveau tableau à craie dans la classe de M Quilleriet

L'installation de porte-affiches devant chaque salle de classe

L'installation d'un écran de projection enroutable (après la mise en peinture du hall) et les prises électriques

L'installation d'un panneau d'affichage au niveau du jardin afin d'éviter l'affichage à chaque porte de cour

La rénovation des peintures des classes de Mr Boulard, Mr Marquet, le CAPE, le bureau de Mme la Psychologue, Mme Lecauchois, M Chalaud, Mme Le Coutour

Le nettoyage des fenêtres et rideaux de l'école (après les travaux du restaurant scolaire) et le remplacement des rideaux translucides par des rideaux occultants.

La rénovation des toilettes côté Kennedy (1er et 2ème étage)




Réparation de la tringle à rideau de la classe de CE2 de Mme Steunou

Réparation de la prise électrique dans la classe de Madame Koprowski

ANNEXE

- activités des représentants de parents délégués pour l'année 2017/2018

Le conseil d'école prend fin à 20h20

Le secrétaire de séance		Le Président
Madame Le Coutour 	Madame Lecauchois 	 Marquet Jérémie Directeur de l'école Boufflers 11, rue Saint Sauveur 59000 Lille